

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2010)
Heft: 253-254

Artikel: Le point sur votre abonnement : petit tour d'horizon après douze mois mouvementés
Autor: Alliaume, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849420>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ENTRE NOUS

Le point sur votre abonnement

Petit tour d'horizon après douze mois mouvementés

par Philippe Alliaume

Suisse Magazine repose sur une équipe de rédacteurs bénévoles, coordonnés par notre seul « permanent », Denis Auger. La direction artistique est assurée par Jérôme Liniger, qui a sérieusement repris la maquette en mains depuis quelques mois. *Suisse Magazine*, afin de vous servir au mieux, fait aussi appel à des sous-traitants professionnels pour la mise en page et l'impression, la gestion des abonnements et le routage postal, la tenue des comptes et le juridique.

Il y a plus d'un an, nous avons commencé à nous inquiéter de ce qui se passait au niveau de la gestion des abonnements. Certains d'entre vous se plaignaient de ne pas recevoir le magazine, que nous leur renvoyions nous-mêmes, ou d'être relancés à tort une fois, deux fois, trois fois, voire d'être très mal reçus par le service externe de gestion des abonnements. Nous travaillions avec la même société depuis plus de 5 ans sans problème, mais elle avait récemment changé de direction. Nous en avons donc parlé avec notre sous-traitant, mais nous n'avons eu que des messages rassurants, « tout va bien, il n'y a pas d'erreurs, etc. ». Nous avons quand même persisté et au début 2010, obtenu une première série de corrections, car des erreurs, il y en avait bien eu. Malheureusement les choses ont continué à se dégrader, et malgré la transmission par courrier, par fax, par mail et par téléphone de nombreuses demandes de corrections, nous n'avons constaté aucune amélioration.

Une nouvelle solution

Ayant complètement perdu confiance, et très agacés à la fois par le désagrément subi par nos abonnés, par la façon cavalière dont le magazine était traité, et par les pertes de temps et d'argent occasionnées, nous nous sommes mis en recherche d'une nouvelle solution. À l'occasion de cette « migration », nous avons été récu-

pérer le courrier chez l'ancien gestionnaire, à Drancy et avons eu l'horrible surprise de trouver, mi-juillet, des courriers non traités ou mal traités datant de mars 2010 !

Nous espérons maintenant que les choses vont rapidement rentrer dans l'ordre. Nous avons passé une bonne partie de l'été à trier, rectifier, corriger, vérifier les abonnements avec la nouvelle société. Il n'est pas exclu qu'il reste encore des erreurs. Si vous avez un doute ou si vous détectez une erreur, n'hésitez pas à nous le dire. Nous en profitons pour vous redonner les informations principales sur votre abonnement.

Le magazine paraît actuellement tous les deux mois. Il porte un numéro double (253-254 pour celui que vous avez entre les mains). Lorsque vous vous abonnez, vous souscrivez d'avance pour 6 numéros doubles (douze mois, 47 euros en France, 51 euros à l'étranger), ou pour 12 numéros doubles (vingt-quatre mois, 84 euros en France, 90 euros à l'étranger). Un certain nombre d'entre vous nous font l'amitié de souscrire des abonnements de soutien (à partir de 70 euros pour un an en France, ou 100 euros pour un an à l'étranger). Lorsque le tarif est « au-dessus » d'un tarif standard, quelle qu'elle soit, nous passons la différence en versement

de soutien. Mais cochez bien la durée que vous souhaitez, car, par exemple, certains versent 100 euros pour un an, d'autres 100 euros pour deux ans et nous ne sommes jamais complètement à l'abri d'une erreur.

Développer le lectorat

Nous continuons à essayer de développer le lectorat de *Suisse Magazine*. Pour cela nous comptons aussi sur vous pour faire connaître le magazine à vos amis. Un certain nombre d'entre vous l'ont déjà fait, en le donnant à des voisins, ou en offrant des abonnements à des enfants. Grand merci à vous tous. Plus de lecteurs, pour *Suisse Magazine*, c'est d'une part une condition de survie, mais aussi la possibilité de repasser en mensuel et de maintenir ou de baisser le prix de l'abonnement (inchangé depuis de nombreuses années, mais trop élevé à notre goût).

À ce sujet, nous vous rappelons que nous avons de nombreuses formules pour vous aider à faire connaître *Suisse Magazine*, à titre privé ou dans le cadre de vos associations. Citons notamment :

- l'abonnement à un euro. Vous ajoutez un euro de plus à votre abonnement, vous

VOTRE ABONNEMENT (nouvelle adresse dès septembre 2010)

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____ Code postal _____
Ville _____ Pays _____
France : 1 an 47 € ☐ 2 ans 84 € ☐ Abonnement de soutien 70 € ☐
Étranger : 1 an 51 € ☐ 2 ans 90 € ☐ Abonnement de soutien 100 € ☐

☐ Abonnement complémentaire : pour 1 € de plus, je désire faire connaître *Suisse Magazine* et abonner un ami (indiquer ses coordonnées sur une feuille à part)

A copier ou photocopier : Règlement par chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de
SUISSE MAGAZINE, Service abonnements, 15 rue de Méry, 60420 Ménévillers
Paiements par Visa : nous contacter à abonnements@suissemagazine.com

SM253-254

▷ nous donnez les coordonnées d'une personne qui ne connaît pas encore *Suisse Magazine* et pendant un an nous lui enverrons le magazine grâce à vous.

- l'abonnement multiple. Vous souhaitez recevoir plusieurs exemplaires de chaque numéro. Contactez-nous.

- les abonnements groupés, les abonnements souscrits par les associations, contactez-nous.

- toute question pour laquelle vous pensez que nous pouvons vous être utiles.

Les 2 adresses à retenir

Nous avons remarqué aussi qu'une certaine confusion s'était établie dans nos adresses entre les déménagements et les changements de fournisseurs. **Voici donc les deux seules adresses actuellement valables :**

Celle de notre sous-traitant qui gère maintenant vos abonnements :

Suisse Magazine, Service abonnements, 15 rue de Méry, 60420 Ménévillers, tél. : 03 44 51 97 21, mail : bii60@bbox.fr

Cette adresse peut vous renseigner à tout moment sur votre abonnement, sa date d'expiration, la réception de votre chèque, etc. C'est également à cette adresse qu'il faut renvoyer vos réabonnements.

Celle de notre rédaction qui est aussi notre siège social :

Rédaction de Suisse Magazine, 9 rue Sadi Carnot, 92170 Vanves, tél. : 01 41 08 13 92 (le matin), fax : 09 53 21 16 93, mail : redaction@suissemagazine.com qui est à votre disposition pour le service de renseignements juridiques, généalogiques, historiques, touristiques, etc., pour toute offre spéciale, pour d'anciens numéros, pour le courrier des lecteurs, les petites annonces, et bien sûr pour toute suggestion et toute réclamation. N'hésitez pas à nous signaler ce qui n'irait pas, sans vous nous n'aurions jamais su qu'il y avait des problèmes avec notre gestionnaire précédent.

Nous vous remercions de ne plus utiliser nos anciennes adresses, à Levallois, aux Lilas, à Montreuil, à Drancy, à Buxeuil ou ailleurs et ne plus utiliser non plus le numéro 01 55 21 07 71 ni le numéro 01 43 60 21 60. Aucune de ces adresses n'est dorénavant valable. Seules les deux nouvelles adresses indiquées plus haut sont valables.

Merci de votre patience et acceptez toutes nos excuses pour les maux que vous a fait subir notre ex-prestataire. Soyez assurés que nous restons vigilants sur le sujet, et sur les corrections qui restent nécessaires. ■

SAGA

100 ans de football Suisse

La riche histoire de l'Union sportive suisse de Paris

par Denis Auger



L'équipe USSP en 1910

Qui a une plus longue histoire que celle du PSG, a participé à la création de la Fédération française de football, a réuni plusieurs milliers de fans dans les années 20, avait son propre stade ? L'Union sportive suisse de Paris ! Inconnue des amoureux du ballon rond d'aujourd'hui, l'histoire de ce club helvétique dans la capitale française mérite d'être contée.

La belle aventure commence le 7 avril 1910 lorsque 17 passionnés fondent l'Union sportive suisse de Paris (USSP). À cette époque, le football en France en est à ses balbutiements et en pratique, plusieurs fédérations s'affrontent. L'USSP va montrer la voie et mettre fin à l'anarchie. Avec quelques clubs parisiens, le club sera à l'origine de la création de la Fédération française de football ainsi que de la Ligue parisienne de football association. Cette dernière décernera d'ailleurs à Hans Baumberger, membre fondateur de l'USSP, sa médaille d'or pour services rendus.

Populaire et patriotique

Sur le plan sportif, après la longue parenthèse de la Première Guerre mondiale, les Suisses de Paris se font remarquer à de

nombreuses reprises tant en championnat qu'en coupe de France où ils atteignent même les quarts de finale, ne s'inclinant que devant le grand Racing club de France. Alors que jusqu'ici, les différentes équipes de l'USSP jouaient sur le plateau de Gravelles sur un terrain qui devait être aménagé chaque dimanche matin avec des buts démontables, la situation s'améliore rapidement. Grâce à la générosité du banquier Charles Courvoisier-Berthoud, trésorier de la chambre de commerce suisse et mécène principal du club, l'Union se dote en 1922 de son propre stade, à la Porte Dorée (XII^e arrondissement) qui ne tarde pas à être appelé « Stade des Suisses » par les Parisiens. Il est inauguré en grande pompe par Alphonse Dunant, « ministre de Suisse à Paris ». Les joueurs y trouveront des installations modernes et spacieuses, et la colonie suisse de Paris un lieu de retrouvailles. À chaque match « à la maison », les Suisses de l'Union bénéficient d'un soutien sans faille de plusieurs milliers de spectateurs. L'apothéose patriotique a lieu en 1924 à l'occasion de l'inauguration du nouveau drapeau de l'USSP, avec l'organisation du Tournoi des 22 cantons : 22 équipes de 6 joueurs originaires de leurs cantons respectifs plus deux équi-